

PROCES-VERBAUX ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
CREPS AIX EN PROVENCE
28 SEPTEMBRE 2025

1/ ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de 13 h 30 à 14 h 30

Ordre du Jour

- Résultats des votes des statuts
- Approbation des Statuts et du Règlement Intérieur

A 13 h 30, Frédéric DESIRY, Président, a accueilli les membres participant à l'Assemblée Générale Extraordinaire et se réunissant conformément à l'ordre du jour.

Le résultat du vote se décompose de la façon suivante :

Quorum :	2439		
Nombre de voix	4877	Nombre clubs	85
Nombre de voix exprimées	4024	Nombre clubs votants	63
Participations voix	82,51%	Participation clubs	74,12%
Abstention voix	17,49%	Abstention club	25,88%
Oui	2324	73,22%	
Non	850	26,78%	
Blanc	850	17,43%	

Dès le début de la séance, Michel ALLEGRE demande qui est dans la Commission électorale ? Il insiste dans sa remarque en disant que le vote des statuts doit être respectueux de la procédure.

Une seconde question est posée sur la façon d'accepter les votes. 2/3 des clubs et 2/3 nombre de licenciés.

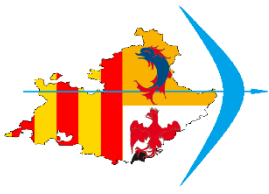
Les membres du Conseil d'Administration expliquent que le vote a été organisé avec Victor BRESSON mais qu'il n'y a pas eu de Commission électorale établie.

Question : Le vote est-il valable ou pas ?

Michel ALLEGRE insiste en disant que le vote ne peut être recevable.

Devant cette affirmation et pour le sérieux du bon déroulé de l'Assemblée, le Président évoque l'idée de reporter le vote. Victor s'exprime en indiquant qu'il ne s'est occupé que du côté informatique.

Monsieur FOURNIER de Lorgues indique qu'il a posé des questions par mail et en attend les réponses. Le Comité Régional informe qu'il répondra par écrit à toutes ses questions.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Au vu de l'éventualité de la non-conformité du vote des statuts, celui-ci est donc reporté. Tous les membres de l'Assemblée ne sont pas d'accord, mais afin vérifier et de respecter nos statuts, le vote est bien reporté. Les membres du Conseil vont se pencher sur ce sujet.

Si erreur il y a, il est important de reconnaître notre responsabilité et d'améliorer la gestion des différents votes. Afin de pouvoir s'organiser en cas de besoin, des membres se proposent pour composer la Commission Electorale :

FOCKE Dirk, BUTHIAUX Éric, ALLEGRINI Elisabeth, AUPY Magali, MARTINET Steven

Technicien : BRESSON Victor

Frédéric annonce que la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, si elle doit avoir lieu, sera faite par Visio.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 14 h 00.

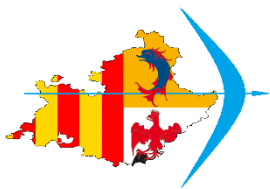
**_*_*_*_*_*_*_*_*_

INFORMATION IMPORTANTE
En date du 08 octobre 2025

Après relecture et étude de nos statuts en relation avec le Service Juridique de notre Fédération, il n'est aucunement besoin de commission électorale pour valider les modifications de statuts. Cette confirmation nous a été faite par écrit.

Les résultats étant de 73,22% de OUI, les modifications statutaires sont approuvées.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_



2/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de 14 h 30 à 17 h 00

Les émargements étant terminés, le quorum est atteint avec 3.136 voix sur 4.881 ce qui représente 55 présidents ou représentants sur 87 clubs. La séance est ouverte à 14 h 40.

Le Président accueille les membres à l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

- Rapport Moral 2025
- Rapport Financier 2025
- Budget Prévisionnel 2026
- Rapport des Commissions
- Résultats des votes des représentants à l'AG de la FFTA
- Questions diverses

Frédéric DESIRY exprime ses remerciements à l'Assemblée pour sa présence.

Dans un premier temps, il annonce vouloir faire une minute de silence pour les archers nous ayant quittés cette année, Arthur COUSIN et Quentin LEFORT des Alpes Maritimes.

Pour information, nous ajoutons que Jean-Jacques LECLERC du Vaucluse est également décédé le 10 février 2025. Son nom n'a pas été cité mais nos pensées l'accompagnent également.

RAPPORT MORAL

Lecture du rapport moral 2025.

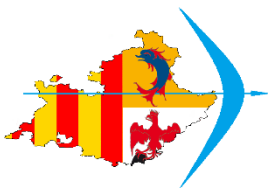
Frédéric expose les projets réalisés mais aussi ceux non réalisés. Il explique également les raisons des modifications des statuts.

Tous les membres du Conseil d'Administration souhaitent la réussite et l'évolution de notre discipline. Frédéric rappelle que celui-ci est à l'écoute de toutes les demandes et réflexions pouvant conduire à son amélioration. Le rapport moral est soumis à approbation : **54 oui. 1 abstention.**

Le rapport moral est approuvé à la majorité

COMMISSION STRUCTURATION

Bruno DEMAY, référent, présente la liste des clubs labellisés. Il évoque les Clubs devant renouveler leur dossier. Les documents sont joints en annexe.



RAPPORT FINANCIER 2024/2025

Bruno DEMAY, Trésorier, présente les comptes du 01 septembre 2024 au 31 août 2025

Cette information n'a pas été explicitée lors de l'Assemblée mais les comptes ont été bien présentés, avec l'ensemble des pièces justificatives, au Commissaire aux Comptes. Le compte-rendu du Commissaire aux Comptes **CONSEIL AD'OC CEZE** va être mis en pièce jointe.

Les comptes sont soumis à approbation : **53 oui. 2 contre.**

Le Rapport Financier est approuvé à la majorité

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Médicale et Para tir à l'arc

La présentation de la Commission Médicale est faite par Alain TAGLAND.

Dopage

Alain aborde la préparation de l'AUT en cas de prise de médicaments. Il reparle des contrôles anti-dopage qui concerne tout le monde.

Il préconise de se rendre sur le site de la FLD et il y a la liste des médicaments considérés dopants. Lors d'une visite chez le médecin, lui rappeler que vous faites des compétitions.

Concernant les compléments alimentaires, il met en garde sur ces compléments car on ne sait pas où ils sont élaborés.

Para tir à l'arc

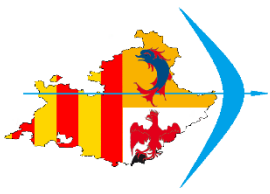
Alain informe que Vincent ISBOIS souhaite organiser une journée nationale pour le PARA TIR A L'ARC (mars 2026) mais il évoque aussi l'envie de développer la formation des entraîneurs. A ce titre, il est prévu une journée formation le 19 octobre 2025.

Important : il rappelle aux Présidents et Entraîneurs qu'il faut que leurs adhérents para archers pensent à se faire classer et d'utiliser du matériel adapté par rapport au handicap.

Magali et Marie-Chantal rappellent que les clubs inscrivent déjà leurs compétitions en para.

Alain a pris contact avec Stéphane VALETTE et explique qu'il a appris plein de choses intéressantes. Des documents sont joints compte-rendu de l'année pour expliquer les dossiers à compléter. (« Testing » locomoteur et enregistrement à fournir).

Question posée sur l'alcool. L'alcool est interdit à la consommation tant pour les archers que pour les arbitres. Il peut être vendu à la buvette, MAIS pas aux archers.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Commission Cibles

Dominique, référente de la commission étant absente, la présentation est faite par Jean-Marie LESAGE.

La Commission déplore le manque de jeunes du 13 et du 83 lors des TRJ/DRJ de 2025.
Jean-Marie présente le palmarès des équipes dont certaines montent en D2 et D1.

Un grand Bravo au Champion du Monde Nicolas GIRARD.

Compétitions Régionales

DRA : Mixte, interclub, 50m et 70m. Peu d'équipes sur les pas de tir des clubs l'ayant organisée. Est-ce par méconnaissance, par manque de précisions dans son organisation ?

Le Comité Régional informe que, anciennement gérée par les clubs, ce championnat sera géré par la Région. Un nouveau règlement avec duels va être mis au point afin de faire découvrir la discipline. Frédéric pense que cela peut amener beaucoup de tireurs sur ce type de compétitions.

Pour les DR, l'idée est de limiter les cibles au nombre de 24. Le compte-rendu sera visible sur le site de la Région.

Commission Parcours

La présentation du compte-rendu Parcours est fait par Frédéric ARMANINI.

Il énumère les Champions Régionaux.

Frédéric demande aux clubs de préciser à leurs archers inscrits de bien vouloir prévenir de leur désistement lors des inscriptions aux concours. Cela est désobligeant pour les clubs organisateurs.

Il est rappelé que ce type de comportement est valable pour tous les concours.
Frédéric énumère les médailles ramenées par les archers de la Région.

Prévision des dates Championnats

Tir **Nature** **24 mai 2026** (A modifier CdF prévu à cette date)

Tir **Campagne** **14 juin 2026**

Tir **3D** **28 juin 2026**

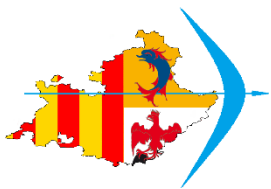
Commission Formation

Sylvie et Valentin font un état des formations et réussites aux examens.

Liste des Candidats Entraîneur Fédéral inscrits en Formation saison 2024. Examen Le 1^{er} Décembre 2024.

1^{ère} date : 01/12/2024 - **100% de réussite**

Liste des Candidats Entraîneur Fédéral Inscrits en Formation saison 2024 Examen, le 14 Juin 2025.
Seconde date d'examen : 07/06/2025 - **82% de réussite**



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Formation Poussins à Marignane en 2024 et au Muy - Formation Para Tir à l'Arc au Muy.
Ces formations doivent être validées par un PPD en faisant appel aux CTR.

Valentin informe qu'une formation U18 à S3 est organisée. Le mail est arrivé un peu tard, car tous les clubs n'ont pas pu s'organiser.

Toutes les remarques faites par les membres sont entendues et prises en compte et le Comité va faire le nécessaire pour améliorer la communication.

Des PPD vont être positionnés par les Départements suite à notre réunion du matin avec les Présidents Départementaux.

Rappel : Une feuille d'émargement doit être adressée à l'encadrement pour valider les formations lors des PPR. Ces stages ne peuvent être validés que par l'Equipe ETR de la Région.

1 journée complète de formation avec **un émargement le matin et l'après-midi**. Valentin rappelle que, **sans feuille d'émargement, il ne peut pas valider la formation**.

Sylvie confirme qu'il est nécessaire de mettre à jour le site Régional au niveau des formations. Elle rappelle également que les encadrants n'apparaissent plus sur la licence depuis 2 ans. Des explications sont données....

Les dates sont :

Automne : 30 octobre 2025 au 11 février 2026

Hiver : 26 février 2026 au 1^{er} mars 2026

Printemps : discussion avec le CREPS car surchargé
Prochainement les dates seront mises sur le site.

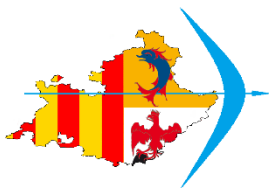
Information sur l'équipe ETR qui s'agrandit avec Damien DALZON et Sébastien POURCEL.

Intermède : Remise de médaille à Jacques PETITJEAN non présent à l'AG de Reims de la FFTA pour remise de sa médaille bénévolat.

Résultats des votes des représentants à l'AG de la FFTA

Devant l'intervention de Michel ALLEGRE, il a été décidé que, devant la possibilité de la non-conformité des élections des représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération, les votes sont également annulés.

Comme pour le vote des statuts, le Conseil d'Administration va relire ses statuts et se référer auprès de notre Fédération.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Commission Régionale des Arbitres

Le Compte-Rendu de la CRA sera mis en pièce jointe car le document nous a été transmis après notre Assemblée.

QUESTIONS DIVERSES

Ianseo et pockets

Où en est-on avec Ianseo ? Notre désir de l'utiliser pour les Championnats est présent et nous attendons l'avancée de la Fédération.

Pourquoi ne pas orienter l'investissement de ces pockets par les CD ?

Ce sont des sujets qui seront évoqués lors des réunions de la Commission IANSEO. L'idée est d'acheter avec la Fédération pour obtenir des prix satisfaisants.

Organisation Championnats Régionaux.

Sera pris le 1^{er} qui demandera. Ce sera à l'étude avec la Commission Cibles.

Comment le Comité Régional souhaite déployer et gérer le système lors des championnats régionaux ?

Les commissions Cibles et Parcours travaillent dessus.

Comment s'y prendre pour aider les clubs organisateurs ?

Être présent sur la compétition tout le long du concours. Peut-être que le club peut aussi demander de l'aide.

Les questions seront étudiées en CODIR ; Pas vaines.

Bénévolat

Sujétion : à faire par les Présidents de Département ??

Valorisation des bénévoles au niveau Structuration.

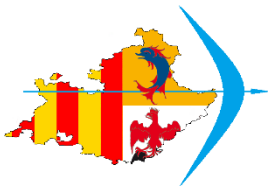
Réunion Présidents de CD Réunions

Sujet évoqué à l'OdJ du 11 11 2024.

Viso faite et réunion le matin de l'AG. Il y en aura d'autres.

Vote des décisions prises en Conseil d'Administration

Les décisions prises en Conseil, il n'y a pas de vote. Antérieurement non plus.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Projet de Parcours au Creps

RV pris avec Thibaut directeur.

On peut faire un parcours permanent. Pas ouvert tout le temps, uniquement lors de stages. L'idée faire le Championnat Régional à Boulouris

Questions :

Où sont passée les 24 cibles de Boulouris il y a 24 ans..... Certaines cibles ont été revendues. Cela date, plus trop de souvenirs.

Fin de la séance à 17h00.

Le Président

Frédéric DESIRY

La Secrétaire

Marie-Christine MENAGER